

BIBLIOMED

Les analyses du Centre de Documentation et de Recherche en Médecine Générale

Varicelle commune de l'enfant : prescrire, proscrire...

Mots clés :

Varicelle
Enfant
Consensus
Vaccination
Complication
Peau
AINS

La varicelle touche environ 700 000 enfants par an en France. Le plus souvent bénigne, elle se complique dans environ 2% des cas, gravement chez 2 enfants sur 1000 atteints, notamment en raison de l'âge (avant 1 an) ou de certaines comorbidités (asthme, immunodépression...) ^{1,2}. Cependant, les 3/4 des enfants hospitalisés pour une complication grave de varicelle n'ont aucune maladie antérieure ^{1,2}. Plusieurs études françaises apportent des données sur la fréquence et les caractéristiques des complications ^{2,3}, sur les prescriptions et leur responsabilité ^{3,4}.

Quelles sont nos prescriptions pour la varicelle ?

L'équipe lilloise ⁴ a croisé 3 types de données : analyse de prescriptions ambulatoires antérieures à l'entrée dans les services de pédiatrie, cas clinique simulé et enquête rétrospective auprès d'un échantillon aléatoire de 50 MG du département. Malgré les faiblesses inhérentes à cette méthodologie, on peut retenir les prescriptions fréquentes de poudres (44 à 54%), d'AINS (4 à 16%), d'aspirine (2 à 4%), d'aciclovir per os (4%).

Les complications observées de la varicelle

Une étude normande ² a analysé 309 enfants hospitalisés entre 1987 et 2002 pour complication de varicelle. Plus de 75% des enfants avaient moins de 2 ans et n'avaient aucun facteur de risque préalable. On trouve les habituelles complications digestives, neurologiques, pulmonaires, cutanées. Mais les infections cutanées et des tissus mous sont en forte augmentation ces dernières années, et selon plusieurs études, les infections représentent 30 à 47% des complications de varicelle nécessitant une hospitalisation ⁴. Une étude des varicelles hospitalisées de 1998 à 2001 dans 41 services français de réanimation pédiatrique ³ fait les mêmes constatations, ainsi que dans différents pays d'Europe ². Le taux de 2% de complications sévères de la varicelle semble ainsi largement sous-évalué ².

Les risques des médicaments

- **Les AINS** : la conférence de consensus de 1998 conseillait en cas de fièvre paracétamol ou ibuprofène. Depuis il est apparu que les complications infectieuses, notamment à streptocoque du groupe A, sont plus souvent associées que les autres à des prescriptions d'AINS. Bien que la preuve ne soit pas formelle, l'AFSSAPS dé-

conseille l'usage des AINS, et notamment de l'ibuprofène, au cours de la varicelle de l'enfant ⁶.

- **les « poudres »**. Le groupe Mayoly Spindler a transmis à la revue *Prescrire* ⁵ 25 observations de manifestations cutanées graves en rapport avec le *Nisapulvol*® en France entre 1997 et 2004 ; 12 concernaient des cas de varicelle. Il s'agissait de surinfections, cellulites et nécroses, parfois avec séquelles. Le talc a été évoqué comme facteur de surinfections cutanées alors que rien ne démontre son activité antiprurigineuse. La conférence de consensus de 1998 contre-indiquait les talcs, crèmes et autre produit local.

Quels traitements symptomatiques ?

- **En cas de fièvre**, le paracétamol : l'aspirine est contre-indiquée en raison du risque de syndrome de Reye ^{1,3}, les AINS sont déconseillés.

- **En cas de prurit**, les antihistaminiques de la classe des anti H1 (hydroxyzine, dexchlorphéniramine) ¹.

- **En soins locaux**, des douches ou des bains une ou 2 fois par jour à l'eau tiède avec un pain, savon ou lavant dermatologique sans antiseptique ¹, à l'exclusion de tout autre produit (talc, crème, pommade, gel, topiques antibiotiques, antiviraux, antiprurigineux et anesthésiques). En cas de surinfection cutanée, une antibiothérapie à la fois antistreptococcique et antistaphylococcique doit être prescrite par voie orale.

- **L'aciclovir per os** n'a aucune indication dans la varicelle commune. Il n'est recommandé que par voie intraveineuse dans certaines formes graves.

Rappelons que **l'éviction scolaire** « réglementaire » n'est pas « médicalement indispensable » sauf en cas de surinfection, le maximum de contagiosité se situant dans les quelques jours qui précèdent et suivent l'éruption.

Que retenir en pratique ?

- **La varicelle n'a pas toujours la bénignité dont elle a la réputation**. Des traitements symptomatiques encore très prescrits peuvent être responsables de catastrophes... **Il faut proscrire** talcs, aspirine et AINS, de même que les corticoïdes, même par voie orale et en cure courte, qui ont été rendus responsables de complications graves, dont des décès ².

- **Il n'y a pas de stratégie validée pour la prévention de la varicelle**. La vaccination est recommandée entre 12 et 18 mois aux Etats-Unis, sa généralisation est prévue au Canada en 2005. Le vaccin est maintenant disponible en France sous autorisation temporaire d'utilisation (ATU) nominative. En 1998, la SPILF recommandait une vaccination ciblée des enfants immunodéprimés et de leur fratrie. Faudrait-il étendre cette vaccination ? La question fait controverse ³.

Note complémentaire : les immunoglobulines polyvalentes n'ont jamais fait la preuve de leur efficacité dans la varicelle humaine. LA SPILF recommandait une nouvelle mise à disposition des immunoglobulines spécifiques, qui n'étaient plus commercialisées en France depuis 1994 (produits sanguins humains...). C'est maintenant possible avec le Varitec®, comme le vaccin, sous ATU nominative ¹.

Références :

- 1 - Reconnaitre les varicelles graves. *Rev Prescrire* 2003 ; 236 : 115-120
- 2 - Mallet E. et al. Evolution des complications de la varicelle à partir d'une enquête rétrospective menée dans un service de pédiatrie pendant 16 ans en France. *Arch péd* 2004 ; 11 : 1145-51.
- 3 - Levrat V, Floret D et al. Caractéristiques cliniques des varicelles hospitalisées en réanimation pédiatrique de 1988 à 2001 en France. *BEH* 2003 ; 9 : 51-2.
- 4 - Dubos F. et al. Evaluation du traitement ambulatoire de la varicelle de l'enfant. *Presse Med* 2004 ; 33 : 992-6.
- 5 - *Prescrire* Rédaction. Gare au talc en cas de varicelle ! *Rev Prescrire* 2004 ; 253 : 589.
- 6 - Afsaps. Lettre aux prescripteurs, 15 juillet 2004. Accessible sur www.afssaps.fr

Cette revue hebdomadaire ne bénéficie d'aucun financement public ou privé et ne dépend que de ses lecteurs.

Abonnez-vous sur notre site <http://www.unaformec.org/php/abo.htm>

Ecrivez-nous pour toute demande d'informations à <mailto:unadoc@wanadoo.fr>